

Service Economie Agricole

Aurillac, le 17 octobre 2022

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.00

Dossier n° : AE 22.0366

Demandeur : GAEC LES CHAMPS FLEURIS

Date d'enregistrement de la demande : 16/09/2022

Date limite de candidature : 15/12/2022

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 15/01/2023.

→ Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
VEDRINES-SAINT-LOUP	7,95	COURET Didier et Gérard	Section A 181,182,183,184,185,186,187, 188,193,445, Section B 36,37,53,71,72,73,75,649,823,
VEDRINES-SAINT-LOUP	7,52	MORAND Antoinette	Section A 228,229,230,231,233,234,236 ,237,238,
VEDRINES-SAINT-LOUP	0,44	HUGON Serge	Section B 196
VEDRINES-SAINT-LOUP	0,24	DELPY Camille	Section A 175,176
VEDRINES-SAINT-LOUP	2,46	VICARD Hubert	Section E 425,426,427,428,437,746,749, 817,819,820 822,
VEDRINES-SAINT-LOUP	3,19	LESAGE Evelyne et Daniel	Section E 380,436,451,466,752,
VEDRINES-SAINT-LOUP	0,6	TROCELIER Pierre	Section E 676,677,708,709,
VEDRINES-SAINT-LOUP	11,95	TROCELIER Elisabeth	Section A 141,142,145,157,158,159,160, 164,165,166, 173,174,483,484,485,486,487, 490,492, Section E 300, 383,384,424,440,443,444,639 ,640,643,656,673,678, 711,712,733,734,773,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière